CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

DOSSIER D'INSCRIPTION
à la formation de moniteur ou monitrice de police municipale
en maniement des armes.

Une seule inscription est prise en compte par collectivité. Tout dossier incomplet ne sera pas instruit

I. Identité de l'agent

PHOTO

❒ MADAME ❒ MONSIEUR

NOM MARITAL : _____

NOM PATRONYMIQUE : _____

NOM USUEL : _____ PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : ____/___/_____ LIEU : _____DEP : _____

NUMERO DE SECURITE SOCIALE COMPLET : _____ clé_____

ADRESSE PERSONNELLE :_____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

☎ _____ E MAIL : _____

SITUATION STATUTAIRE : GRADE : _____ CATEGORIE : _____

Date de nomination dans la filière : _____/___/_____

ARMEMENT DE DOTATION :

CATEGORIE : B 1er (obligatoire) ❒ **REVOLVER**
❒ **PISTOLET SEMI-AUTOMATIQUE**

B 3ème ❒ **LANCEUR DE BALLES DE DEFENSE:**
B 6ème ❒ **PISTOLET A IMPULSION ELECTRIQUE**

C 3ème ❒ **LANCEUR DE BALLES DE DEFENSE**

D 2ème (obligatoire) ❒ **MATRAQUE de type « bâton de défense » ou « tonfa », matraques ou tonfas télescopiques**

II. Identité de la collectivité

Ville de : _____

ADRESSE COMPLETE : _____

CODE POSTAL : _____ ☎ _____ 💻 _____

NOM DU RESPONSABLE FORMATION : _____

☎ _____ 💻 _____

A renvoyer à :

CNFPT
Délégation :

Avant le

Cadre réservé au CNFPT

délégation de…….…… ordre de priorité de la présente candidature : n°….. sur …..

III. Parcours

III-1 Diplômes et qualifications (scolaire, universitaire…)

Diplômes ou qualifications	Organisme et /ou institution	Années

III-2 Expérience professionnelle

Retracez ici les principales étapes de votre carrière (structures, emplois, durées, fonctions exercées, missions et responsabilités principales....)

Structure	Emploi	Date ou durée	Missions principales	Responsabilité	Observations

III-3 Formations professionnelles suivies

En lien avec votre candidature en qualité de moniteur ou monitrice de police municipale en maniement des armes et en particulier celles liées aux obligations statutaires (FI, FCO….etc.)

Dispositifs **formation initiale** **Formation continue obligatoire.** **Préparation concours**	**Thématiques (titres des actions)**	**Organisme et / ou institution le cas échéant**	**Durées**

III-4 Motivation de la candidature : quelles sont les raisons qui vous amènent à proposer votre candidature en qualité de moniteur ou monitrice de police municipale en maniement des armes ?

III-5 Expérience en qualité de formateur

Avez-vous suivi la formation de moniteur ou monitrice aux bâtons et techniques professionnelles d'intervention ?

☐ Oui ☐ Non

Avez-vous déjà animé des séquences de formation ? ☐ Oui ☐ Non
Si oui, merci de compléter le tableau ci-dessous

Domaine (cadre prof. ou hors prof.)	Thématiques (titres des actions)	Publics (métiers, catégories…)	année & durée	Organismes (s'il s'agit du Cnfpt : préciser la structure)

Avez-vous exercé des fonctions pédagogiques particulières liées à la formation ? *(référent professionnel ou relationnel, tuteur…)*

☐ Oui ☐ Non

Que retenez-vous de ces expériences ?

Quelles méthodes pédagogiques utilisez-vous ?

Avez-vous participé à une action de professionnalisation de formateur ?
☐ Oui ☐ Non
Si oui, merci de compléter le tableau ci-dessous

Organismes/ instituts	Thématiques (titres des actions)	année	Durées

Quelle est votre disponibilité pour assurer une fonction de formateur (en y intégrant les réunions pédagogiques obligatoires des formateurs) ?
[Sans que cela ne présage des temps employés par le Cnfpt]

Nombre jours estimatifs / an	
Mobilité géographique (locale, départementale, régionale, interrégionale, nationale ?)	

Avez-vous des périodes de totale indisponibilité [1] ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui : Lesquelles ?

[1] *Conformément à la législation, si vous êtes agent public, vous devez demander à votre employeur principal une autorisation de cumul d'activité.*

A remplir par le stagiaire lisiblement,

Je soussigné, _____

Grade_____

de la Police Municipale de_____ Code postal_____

Déclare avoir pris connaissance :

des dispositions réglementaires en vigueur en matière de formation en armement des polices municipales et notamment de l'arrêté ministériel du 3 AOUT 2007 modifié et du dispositif de formation de moniteur ou monitrice de police municipale en maniement des armes mis en œuvre par le CNFPT en collaboration avec les services de l'Etat, qui comprend notamment :

Article 4 de l'Arrêté du 3 août 2007 modifié:
La formation dispensée en vue de l'obtention du certificat de moniteur comprend un enseignement relatif au cadre légal du port et de l'usage de l'arme, aux droits et devoirs des agents de police municipale et à la déontologie du formateur, un enseignement relatif au fonctionnement, à l'entretien, aux sécurités et manipulations des armes et un enseignement pédagogique visant à l'encadrement des séances de tir, à l'organisation des simulations et à la conduite des retours d'expérience, concernés par les formations mentionnées aux articles 1er et 2. La durée globale de la formation est de cent quatre-vingts heures.
A l'issue de cette formation, le Centre national de la fonction publique territoriale délivre un certificat de moniteur de police municipale en maniement des armes, valable cinq ans, aux agents dont le niveau d'aptitude est jugé suffisant par le service formateur.

Fait à **date :**

Signature

Documents à fournir dans le dossier :

- Copie du dernier arrêté de nomination,
- Copie des agréments,
- Copie de l'assermentation,
- Copie de l'autorisation préfectorale de port d'arme mentionnée aux a et b du 1° et au a du 2° de l'article R 511-12 du code de la sécurité intérieur,
- Justificatifs du suivi des séances d'entraînement réglementairement exigées pour le port d'une arme de poing de catégorie B 1er, à la date de dépôt du dossier,
- Certificat médical, datant de moins d'un mois, attestant l'absence de contre-indication au port et à l'usage des armes,
- Audiogramme datant de moins d'un mois, à la date de dépôt du dossier,
- Prise de sang recherchant le saturnisme datant de moins d'un mois, à la date de dépôt du dossier,
- Copie des formations continues obligatoires (FCO) suivies par le candidat,
- Situation administrative attestant de la position au sein de la filière depuis 4 ans au 31 décembre de l'année de la demande,
- Certificat administratif ci-joint, autorisant le candidat à exercer une activité accessoire auprès du CNFPT conformément à la réglementation en matière de cumul et dans la limite annuelle fixée par le Conseil d'administration du CNFPT,
- Attestation de Formation aux Premiers Secours ou Attestation SST ou autre diplôme de même nature.

L'ensemble de ces pièces est indispensable pour l'acceptation de l'inscription

Le candidat, M certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies ci-dessus.

Le à Signature

Accord de l'autorité territoriale

La ou le Maire, la Présidente ou le Président de l'EPCI ou son représentant

Nom _____

Fonction (si représentant Mme la Maire, Mr le Maire, Mme la Présidente ou Mr le Président)

Désigne M_____ **Grade**_____

afin de suivre la formation de moniteur ou monitrice de police municipale en maniement des armes pour la ville de _____**.**

Avis motivé :

A l'issue de cette formation, si l'intéressé a obtenu la certification délivrée par le CNFPT, Mr ou Mme_____ **assurera les séances d'entraînement au maniement des armes des agents de sa collectivité.**

Elle ou il sera autorisé à intervenir, hors temps de service, pour le compte du CNFPT, afin d'encadrer des formations préalables à l'armement et des formations d'entrainement en dehors de sa collectivité.

Date :

Signature cachet